



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 14 mars 2016

Date d'affichage : 15 mars 2016

Objet : Prise d'acte des marchés conclus en 2015

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 23

Votants : 28

L'an DEUX MILLE SEIZE, le vingt et un mars à vingt heures trente.

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en la mairie en séance publique sous la présidence de M. Philippe HAMON, Maire.

Conseillers présents :

M.	Philippe	HAMON	Maire
M.	Claude	COLLIN	1 ^{er} Maire-adjoint
M.	Jean-Jacques	SCHERCHEN	2e Maire-adjoint
M.	Jean-Claude	BRUNIE	3e Maire-adjoint
Mme	Christelle	POULIQUEN	4e Maire-adjointe
Mme	Dominique	DESVIGNES	5e Maire-adjointe
M.	Michel	GARCIA	6e Maire-adjoint
Mme	Viviane	GREINER	7e Maire-adjointe
M.	Patrick	GAMACHE	8e Maire-adjoint
M.	Jean-Pierre	LENTIGNAC	Conseiller municipal
M.	Christian	CLOUARD	Conseiller municipal
M.	Yves	JESBAC	Conseiller municipal
M.	Gérard	BAROCHE	Conseiller municipal
M.	Pascal	AMRHEIN	Conseiller municipal
Mme	Françoise	JEANNERET	Conseillère municipale
Mme	Raymonde	SLADKY	Conseillère municipale
Mme	Françoise	JOIN	Conseillère municipale
M.	Franck	FAUVEL	Conseiller municipal
Mme	Christine	ANTONI,	Conseillère municipale,
Mme	Martine	THOMPSON	Conseillère municipale
M.	Alain	LAMOUR	Conseiller municipal
M.	Pierre	VIBET	Conseiller municipal
Mme	Béatrice	DUPERRON	Conseillère municipale

Conseillers absents excusés : Mme Anne-Catherine MEHL, Conseillère municipale, donne pouvoir à M. Yves JESBAC,

Mme Sophie MAILLART, Conseillère municipale, donne pouvoir à Mme Viviane GREINER,

Mme Delphine DANTEC, Conseillère municipale, donne pouvoir à M. Michel GARCIA,

M. Patrick PHILIPPE, Conseiller municipal, donne pouvoir à Mme Martine THOMPSON,

Mme Delphine ANTONETTI, Conseillère municipale, donne pouvoir à M. Alain LAMOUR.

Conseillers absents : Mme Ghislaine FABBRO, Conseillère municipale

Secrétaire de séance : M. Jean-Jacques SCHERCHEN.

Objet : Prise d'acte des marchés conclus en 2015

Accusé de réception en préfecture
091-219103470-20160321-021-2016-DE
Date de télétransmission : 30/03/2016
Date de réception préfecture : 30/03/2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code des Marchés Publics, notamment l'article 133,

CONSIDERANT que l'article 133 du Code des Marchés Publics, en application de l'arrêté du 21 juillet 2011, fait obligation au pouvoir adjudicateur de publier, au cours du premier trimestre de chaque année, la liste des marchés conclus l'année précédente,

PREND ACTE de la liste ci-annexée des marchés conclus en 2015 qui sera publiée et affichée.

Fait et délibéré, le lundi 21 mars 2016,

Extrait conforme à l'original,

Au registre sont les signatures,



Le Maire,

Philippe HAMON

Certifiée exécutoire par le Maire de Longpont sur Orge,
compte tenu de sa transmission
en sous-préfecture leet de sa publication le